



**PAYS de  
BÉARN**



**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil du Pôle Métropolitain  
du Pays de Béarn  
Séance du 7 avril 2023**

*Date de la convocation : 30 mars 2023  
Nombre de délégués en exercice : 66*

**Etaient présents :**

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Mohamed AMARA, François BAYROU, Jean-Marie BERCHON, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Claude LACOUR, Isabelle LAHORE, Francis LANSALOT-MATRAS, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Elisabeth MIQUEU, Monique MOULAT, Michel OLIVÉ, Jean-Louis PERES, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Josy POUEYTO, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Eric SAUBATTE, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Délégués suppléants :

Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Philippe FAURE (a suppléé Marie-Claire NÉ).

**Etaient représentés :**

Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Jean-Simon LEBLANC (a donné pouvoir à Patrice LAURENT), Daniel LACRAMPE (a donné pouvoir au Président), Raymond VILLALBA (a donné pouvoir à Claude LACOUR).

**Etaient excusés :**

Muriel BAREILLE, Henri BELLEGARDE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel BERNOS, Jean-Paul CASAUBON, Serge CASTAIGNAU, Jean LABOUR, Sandrine LAFARGUE, Marlène LE DIEU DE VILLE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Fernand MARTIN, Marc OXIBAR, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Bernard PEYROULET, Valérie RAMEAU, Marc SEGUIN, Monique SEMAVOINE, Bernard UTHURRY.

**Etaient absents :**

Katty BROGNOLI, Jean-Yves LALANNE, Philippe LALANNE, Didier LARRAZABAL, Jérôme MARBOT, Didier REY, Alain TREPEU.

-----

**N°3 - ADHÉSION AU RÉSEAU DES MUSÉES ET MÉMORIAUX DES  
CONFLITS CONTEMPORAINS**

**Rapporteur : Xavier LEGRAND-FERRONNIERE**

**Mesdames, Messieurs,**

Le projet de valorisation du camp de Gurs se construit avec ambition. Au-delà du travail sur la réalisation des équipements sur le site, la dynamique engagée nous invite à préfigurer son fonctionnement. Cela se traduit notamment par une logique de réseaux et de partenariat affirmé, à différentes échelles. C'est un des principaux leviers pour approfondir le travail historique et mémoriel afin d'impulser une dynamique d'animation permettant de structurer le futur équipement dans une ambition européenne.

Le site du camp de Gurs est déjà intégré dans le réseau des lieux de Mémoire de la Shoah, ce qui lui confère une visibilité et une légitimité importantes dans la transmission de la mémoire de la déportation et l'extermination des Juifs d'Europe, notamment par les actions des associations.

Dans le même état d'esprit, il est proposé d'intégrer le réseau des Musées et Mémoriaux des Conflits Contemporains (MMCC), animé par la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives du Ministère des Armées. Considérant que la diversité des profils d'internés implique une logique globale d'appréhension de son histoire, l'adhésion à ce réseau complémentaire élargit le champ de partenariats possibles pour traiter toutes les problématiques identifiées dans le projet scientifique et culturel.

Créé en 2006, le réseau réunit aujourd'hui plus de 130 musées, mémoriaux et centres d'interprétation en France métropolitaine, comme le musée du Chemin des Dames ou le camp de Natzwiller-Struthof. Il a pour but de favoriser les synergies entre ses membres, de coordonner leurs initiatives et de faciliter leur insertion, tant dans le cadre de la politique de mémoire portée par l'Etat que dans celle menée localement, pour la promotion du tourisme mémoriel.

L'adhésion au réseau n'implique aucun frais. Elle se concrétise par la signature d'une charte commune, engageant chaque membre à affirmer les valeurs démocratiques défendues pour promouvoir un tourisme de mémoire respectueux. Elle enjoint de plus à développer une posture de médiation conforme à la déontologie des démarches historiques et scientifiques, présentant un volet pédagogique adapté à un public majeur que sont les jeunes générations.

Ces engagements du réseau répondent parfaitement aux enjeux identifiés pour concrétiser le projet de valorisation de Gurs, tant du point de vue de la visibilité accrue que des perspectives plus opérationnelles de professionnalisation et de programmation culturelle ou scientifique. Concrètement, l'enjeu est de permettre de nouer des partenariats étroits avec des structures partageant nos questionnements, de bénéficier de retours d'expériences et de projeter des actions mutualisées.

**Au regard de ces éléments, il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :**

- 1. Approuver l'adhésion au réseau des Musées et Mémoriaux des Conflits Contemporains dans le cadre du projet de valorisation du camp de Gurs ;**
- 2. Autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette démarche.**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures,

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



François BAYROU